

Ça construit de partout et ce n'est pas fini !

Derrière une présentation très rassurante où l'on nous parle de petits réglages voire d'ajustements de nos règles d'urbanisme se cache un **vrai changement**.

Depuis 1992, **pour préserver le caractère naturel** de la commune, les constructions ou lotissements derrière d'autres maisons sont interdites. C'est ce que garantit le PLU actuel. (PLU = texte réglementant les constructions)



*22 rue Moreau de Tours
3 nouveaux terrains derrière
un bâtiment existant.*

Rejoignez-nous :

**Cotisation* à partir
de 16€ à adresser
avec vos
coordonnées à notre
secrétariat .**

**66% de votre cotisation versée
en 2009 est déductible
de votre impôt
dans la limite de 20%
de votre revenu imposable*

Or que se passe-t-il aujourd'hui ?

Notre PLU a été ré-ouvert par la mairie. Il est actuellement soumis à une enquête publique pour « évolutions ». Parmi les « évolutions » proposées, deux articles suppriment cette protection.

La conséquence immédiate, va être un changement profond du caractère boisé et naturel qui entoure nos maisons avec plus de **15 hectares potentiellement constructibles**.

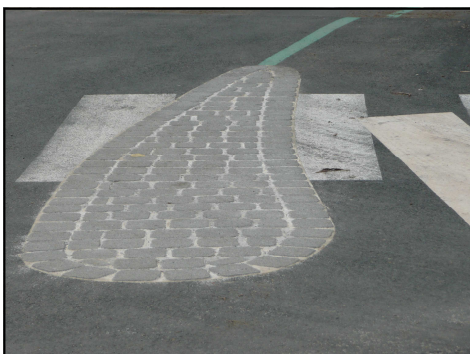
**Ce que veut la population,
c'est la protection du caractère naturel de la commune.**

Ce que l'association défend

L'évolution de notre commune doit se faire en renforçant son caractère de « **village dans la forêt** ». Bois le Roi a les atouts pour être, demain encore plus qu'aujourd'hui, exemplaire en matière d'environnement et de qualité de la vie.

C'est ce que notre association défend et c'est le sens de son action. Action qui rencontre une adhésion de plus en plus marquée auprès des habitants.

Nous savons lire, écouter et observer. Personne n'est dupe



A la place,
de nos vrais pavés de grès,
ce sont bien de
faux pavés qui sont collés
sur la chaussée.

(Photo: faux pavés collés près de l'église)

Le coût du **projet de centre culturel** est annoncé dans la brochure municipale d'avril à 2,3 M d'euros or ce même projet **est budgété à 2,74 M d'euros HT** dans les comptes de la commune. *(cf. Conseil municipal de janvier 2009).*

Port Baquin : C'est le parc qui se trouve à gauche sur l'avenue Paul Doumer, en descendant de la gare vers le pont de Chartrettes.

En contre partie de la construction de ce parc, **un rond-point** devait être créé dans cette avenue. Dans les engagements, il **était même prévu un sentier**, permettant de traverser le parc, jusqu'à la gare.

Aujourd'hui le parc est construit, et les **engagements sont aux oubliettes**.

Traiter publiquement l'association de « menteur », pour créer la polémique
et détourner l'attention des vrais sujets,

c'est cynique et bien peu respectueux de ses administrés.

*Néanmoins pour ceux qui douteraient « encore » de notre bonne foi,
dossier et jugement sont consultables sur notre site.*

Un droit de réponse a été demandé dans le tambour de juin.

La concertation, sympathique mot de la langue française, mais qui n'est utilisé par notre municipalité qu'une fois les travaux commencés.

*Rue de la Terre des roches,
un aménagement raté de A à Z
Pas de concertation = une rue transformée en route*



Semaine Nature et jardins



Organisée par *Samois sur Terre, Chartrettes Nature et Bois Le Roi Environnement*, la **semaine Nature et Jardins** s'est tenue du 31/03 au 05/04.

550 participants ont assisté aux conférences, tables rondes et visites de jardin.

Les thèmes liés à la biodiversité, à l'élagage des arbres ou au jardinage en harmonie avec la nature, ont été développés par **des spécialistes reconnus**.

La réussite de ces journées et la gentillesse des exposants, nous encouragent donc à poursuivre dans notre démarche. **Merci !**